27 novembre- 4 décembre : élections professionnelles

Six raisons de voter FO

Editorial du Syndicaliste des Lycées et Collèges n° 402 de novembre 2014
par Jacques Paris, secrétaire général

1

Force Ouvrière combat l'austérité, renforcée par le pacte de responsabilité.

Cette politique, réduit la consommation et les investissements publics, elle engendre l'explosion du chômage et la baisse du pouvoir d'achat.

La confédération FO organise un rassemblement national à Paris le 16 décembre. Il faut préparer le rapport de force pour bloquer cette politique et ses conséquences. Le 16 est une étape vers un appel à la grève interprofessionnelle avec manifestation nationale.

2

Force Ouvrière est le syndicat de la feuille de paie.

Fin 2014, les prix auront augmenté de près de 7,5% par rapport à fin 2009, les salaires nets diminuent (sans parler des impôts!) et la valeur du point est bloquée depuis 2010.

Nous revendiquons 8% sur le point, 50 points pour tous pour commencer à compenser les pertes.

3

Force Ouvrière défend le statut de la Fonction publique.

Le 22 octobre dernier, dans le cadre des discussions sur « l'avenir de la fonction publique », le gouvernement a proposé de supprimer la condition de diplôme pour se présenter aux concours de la fonction publique, et même la suppression pure et simple des concours. Cela ouvrirait la voie à un recrutement sur la base d'un bilan de compétences et à une individualisation totale des relations de travail. Ce sont bien les principes fondateurs du statut qui sont attaqués.

4

Force Ouvrière défend une école qui instruise

La « refondation de l'école » est néfaste: ni approbation (UNSA, CFDT), ni abstention (FSU), FO a voté contre.

Le caractère national de l'enseignement devrait céder le pas aux projets éducatifs territoriaux, les programmes nationaux annuels disciplinaires à un socle de compétences. Évaluer des comportements, évaluer sans note, mais renoncer à la transmission des connaissances et à leur compréhension, c'est l'école au rabais.

Quant aux 60 000 postes, avancés pour vendre les réformes, ils s'avèrent n'être qu'un mirage.

5

Force Ouvrière revendique l'abrogation du décret du 20 août 2014

Ce décret abroge les décrets du 25 mai 1950. Le cadre serait désormais le temps de travail dans la fonction publique (les 1607 heures) permettant l'allongement du temps de présence. Dans plusieurs centaines d'établissements, des prises de position ont eu lieu. FO prépare des délégations et rassemblements dans les IA et rectorats pour revendiquer l'abrogation de ce décret, le maintien des décharges statutaires. Nous voulons de vrais postes, de vraies classes avec des effectifs allégés. Aucun établissement n'est surdoté. Non à la réunionnite ! Maintien de la liberté pédagogique individuelle.

6

Force Ouvrière, oui la différence, c'est l'indépendance !

Ces élections détermineront la représentativité des organisations syndicales, y compris leur droit à participer aux négociations et discussions à tous les niveaux : des rectorats aux ministères (à condition d'avoir un siège au CTM), à la fonction publique d'État et pour l'ensemble des trois versants de la fonction publique.

Nul doute que côté gouvernement on espère dégager une majorité syndicale pour appuyer les contre-réformes, la loi (découlant des accords de Bercy que FO n'a pas signés) imposant désormais des accords « majoritaires » pour qu'ils soient valables.

En votant Force Ouvrière vous avez une assurance : ce sont vos intérêts qui sont représentés et défendus.

L'austérité qu'elle soit de gauche, de droite... ou même syndicale doit être combattue !

SNFOLC Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 - Fax : 01 56 93 22 42
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
Site Internet du SNFOLC :
www.fo-snfolc.fr